



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 29 février 2024

Réponse à la pétition des associations Pro Vélo, Association Transport et Environnement (ATE) Vaud et actif-traffic: " Pour un Grand-Pont sans voitures"

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Munie de 3'703 signatures, la pétition des trois associations citées dans le titre a été déposée le 17 mars 2023 auprès du Secrétariat du Conseil communal. Après le traitement par la Commission des pétitions, l'organe délibérant l'a renvoyée à la Municipalité pour étude et communication le 16 janvier 2024. Pour rappel, les personnes pétitionnaires demandent à la Municipalité de procéder à la fermeture du Grand-Pont au trafic individuel motorisé et que ce dernier soit réservé aux transports publics, aux personnes se déplaçant à pied, aux vélos et aux véhicules d'urgences.

La Municipalité partage les considérations générales exprimées par les personnes pétitionnaires au sujet de l'importance de cette fermeture pour atteindre les objectifs climatiques et de report modal de la Ville. La Municipalité souhaite préciser que la décision de rouvrir le Grand-Pont à la circulation générale après sa rénovation a été prise dans le cadre de la levée des dernières oppositions au projet du tramway Lausanne-Renens. Conformément à la convention de levée des oppositions, la Ville a reporté la fermeture du Grand-Pont à la circulation générale à la conclusion du chantier du tramway, planifiée pour la fin de l'année 2026. La date effective de cette fermeture sera décidée et communiquée ultérieurement, en fonction de l'état d'avancement du chantier et du déroulement des phases de test et de formation du personnel.

Par conséquent, la demande des personnes pétitionnaires sera exaucée dans quelques années, conformément aux engagements pris.

En vous remerciant de l'attention accordée à la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter